



À recycler ou pas ?



Guide pratique du tri

Pour trier, quels sont vos équipements ?

Pour les bouteilles et
flacons en plastique,
les emballages
métalliques, les
cartonnettes et les
briques alimentaires

Pour les papiers,
journaux et
magazines

Pour les bouteilles, les bocaux et les
pots en verres (blanc ou
de couleur)

Pour les
ordures
ménagères
résiduelles



ou



Selon votre choix.

Ces ordures sont
toujours collectées
à domicile

Emballages recyclables

Je les mets en vrac et vides dans le conteneur jaune ou le sac jaune *



les bouteilles transparentes : eau, jus de fruit, soda...



les bouteilles plastiques opaques : produits d'entretien ménagers, lessives, adoucissants, bouteilles de lait, produits corporels, Shampoing, gel douche



les cubitainers de vin



les cartonnettes



les briques alimentaires



Emballages métalliques : boîtes de conserve, de boisson, de gateaux, aérosols et bidons de sirop



les barquettes en aluminium



* : Les sacs jaunes ne sont disponibles que pour les habitants de Branges, Cuiseaux, Cuisery, Louhans, Chateaurenaud et Sornay

Je jette dans ma poubelle habituelle

Un doute ? N'hésitez pas ! Jetez dans votre poubelle habituelle



sacs et films plastique



petits emballages en plastique ou en polystyrène (pots de crème, de yaourts, barquettes de margarine, de glace, de gateaux, plastiques d'aliments sous cellophane...)



boîtes de conserve contenant des restes



boîtes de conserve contenant des restes

Papiers, journaux, magazines

Je les mets dans le conteneur bleu



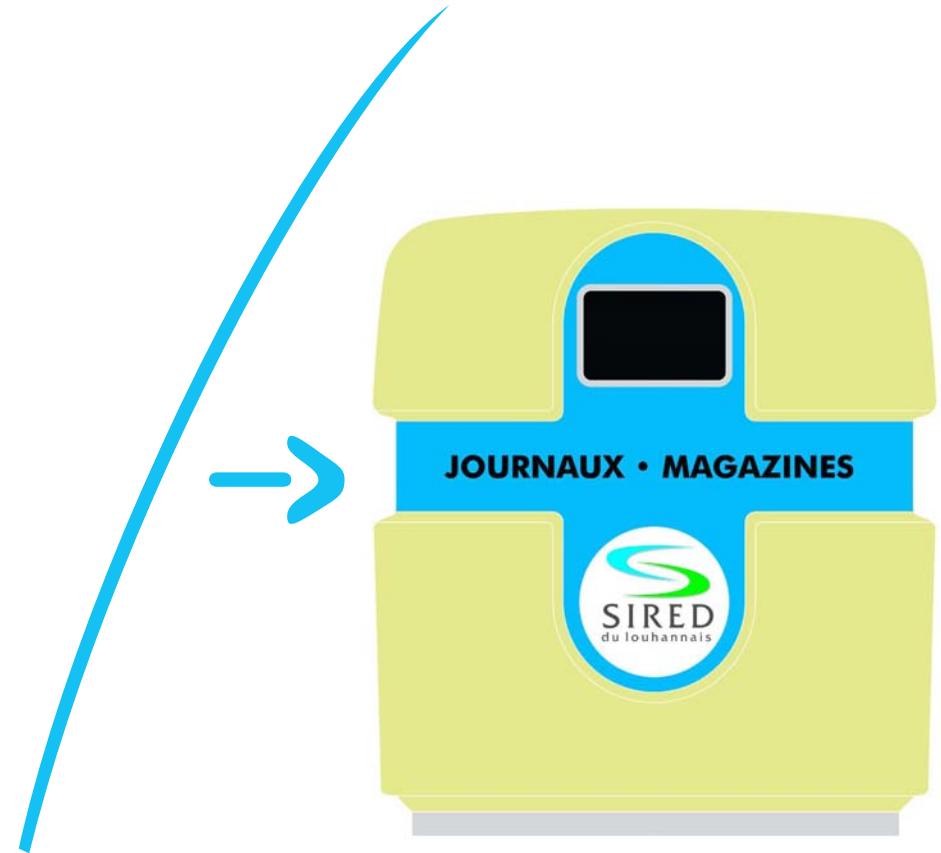
les journaux



les magazines



les papiers de bureau



Je jette dans ma poubelle habituelle

Un doute ?



Papiers salis ou gras



Films en plastique
Enveloppant les revues



Sacs plastique



Mouchoirs en papiers

N'hésitez pas !
Jetez dans votre poubelle habituelle

Verres en mélange

Je les mets en vrac et vides dans le **conteneur vert** ou le **conteneur gris**
(sans bouchon, ni capsule, ni couvercle)



les Bouteilles et canettes
en verre de couleur



Bouteilles, bocaux et
pots en verre blanc

ou



Verres en
couleur

Je jette dans ma poubelle habituelle

Un doute ?



Pots de fleurs



Vaisselle, faïence, porcelaine



Ampoules

N'hésitez pas !
Jetez dans votre poubelle habituelle

6 déchèteries sont à votre disposition



Que pouvez-vous y déposer ?

Les déchets encombrants :



TOUT-VENANT



GROS
ÉLECTROMÉNAGER



GRAVATS / INERTES



CARTONS



MÉTAUX

Les déchets toxiques :



PILES
ET ACCUMULATEURS



HUILES DE VIDANGE



DÉCHETS DANGEREUX
DES MÉNAGES



BATTERIES



LAMPES

Les déchets végétaux :



DÉCHETS VERTS

Les déchets recyclables :



Bouteilles et flacons en plastique,
emballages métalliques, cartonnettes
et briques alimentaires



Verres en
mélange



Papier, journaux, magazines



LOUHANS : Montée de Saint-Claude - 03 85 75 03 40

Hiver (du 1er octobre au 31 mars)

	Matin	Après-Midi
Lundi		14h00-17h00
Mardi	9h00-12h00	14h00-17h00
Mercredi	9h00-12h00	14h00-17h00
Jeudi	9h00-12h00	14h00-17h00
Vendredi	9h00-12h00	14h00-17h00
Samedi	9h00-12h00	14h00-17h00

Été (du 1er avril au 30 septembre)

	Matin	Après-Midi
Lundi		14h00-18h00
Mardi	9h00-12h00	14h00-18h00
Mercredi	9h00-12h00	14h00-18h00
Jeudi	9h00-12h00	14h00-18h00
Vendredi	9h00-12h00	14h00-18h00
Samedi	9h00-12h00	14h00-18h00

CUISEAUX - Route de Dommartin - 03 85 72 53 73

CUISERY - Z.I. Route de Tournus - 03 85 32 30 39

LE FAY - Route de Savigny en Revermont - « Les Genots » - 03 85 74 19 36

Hiver (du 1er octobre au 31 mars)

	Matin	Après-Midi
Lundi		14h00-17h00
Mardi		
Mercredi		14h00-17h00
Jeudi		
Vendredi		14h00-17h00
Samedi	9h00-12h00	14h00-17h00

Été (du 1er avril au 30 septembre)

	Matin	Après-Midi
Lundi		14h00-18h00
Mardi		
Mercredi		14h00-18h00
Jeudi		
Vendredi		14h00-18h00
Samedi	9h00-12h00	14h00-18h00

MENETREUIL - Route de la Chapelle-Thèle - « Varamagnien » - 03 85 74 28 37
SAINT ANDRE EN BRESSE - Le Bourg - « Thien » - 03 85 76 58 15

Hiver (du 1er octobre au 31 mars)

	Matin	Après-Midi
Lundi		14h00-17h00
Mardi		
Mercredi		14h00-17h00
Jeudi		
Vendredi		
Samedi	9h00-12h00	14h00-17h00

Été (du 1er avril au 30 septembre)

	Matin	Après-Midi
Lundi		14h00-18h00
Mardi		
Mercredi		14h00-18h00
Jeudi		
Vendredi		
Samedi	9h00-12h00	14h00-18h00

Le règlement appliqué est affiché en déchèterie

Accès à la déchetterie limité aux véhicules de moins de 3 T 500

Un gardien vous indique le lieu de dépôt de vos divers déchets.
Il est autorisé à vous demander un justificatif de domiciliation
sur le secteur du SIVOM

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !!

Dans cette optique, le SIVOM du Louhannais s'est lancé dans un programme de prévention et de réduction des déchets
Objectif : - 7% d'ordures ménagères* en 5 ans ce qui représente 22 Kg/hab en moins dans 5 ans



En plus de produire moins de déchet, les produits à la coupe ou en vrac sont les plus souvent moins coûteux pour le porte-monnaie. En achetant des produits à la coupe ou en vrac on peut réduire ces déchets de 2Kg/pers/an.



Utiliser les éco recharges permet de diminuer la quantité d'emballages de 50 à 70% par rapport au produits classique. En achetant des éco-recharges on peut réduire ses déchets de 1Kg/pers/an.



En choisissant des produits avec moins d'emballages, on peut réduire ses déchets de 26 Kg/pers/an.



En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40Kg/pers/an.



A la maison, vous ne jetez pas la vaisselle après avoir mangé, alors pourquoi le faire après vos repas en plein air ? Pour les repas en plein air, en choisissant de la vaisselle réutilisable, on peut réduire ses déchets.



Vous ne lisez jamais les prospectus, et si vous choisissiez de ne plus en recevoir ? Un autocollants STOP PUB peut réduire de 15Kg/pers/an ses déchets.



Chaque français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle :

- 7 kg d'aliments encore emballés,
- 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés et non consommés...



Pourquoi jeter un appareil en panne quand il n'y a qu'une pièce à changer ? Nous jetons en moyenne 16 à 20Kg d'équipements électriques et électroniques par an. En faisant réparer ses appareils, on allonge leur durée de vie et on réduit les déchets.

Un petit geste pour notre environnement

J'utilise mon panier ou sac réutilisable plutôt qu'un sac plastique jetable



Je ne gaspille pas le papier.
Je l'utilise sur les deux faces.



J'économise l'eau



Je me déplace à pied ou à vélo pour les petits trajets

J'évite le jetable



Je réutilise les objets.
Je ne les jette pas automatiquement.



J'éteins la lumière et les appareils électriques sans les laisser en position veille



Je modère la température des pièces de la maison



J'achète des produits respectueux de l'environnement



Mais où sont dirigés nos déchets ?



Emballages recyclables

Papiers, journaux, magazines

Verres en mélange



Collecte effectuée par le SIVOM du Louhannais



Centre de tri :

Les différents déchets sont séparés par matière.

Les papiers, journaux sont séparés des films plastiques ou autres éléments gênants le recyclage

Les verres séparés par couleur puis sont débarrassés des éléments gênants pour le recyclage



Usine de Recyclage :

Pulls polaires, acier recyclé, aluminium recyclé, carton recyclé...

Papier recyclé

Verre recyclé



Ordures Ménagères Résiduelles (non recyclables)



Collecte effectuée par le SIVOM du Louhannais



Compactage des ordures ménagères résiduelles sur le quai de transfert de Branges



Centre d'Enfouissement Technique de Chagny

Dernières informations :

Les collectes s'effectuent **à partir de 5h du matin.**
Par conséquent, vos poubelles doivent être déposées
la veille au soir ou avant cette heure.

Attention ! Nous vous rappelons que tout dépôt autour du point d'apport volontaire est considéré comme dépôt sauvage et peut être passible d'une amende allant de 35€ à 1 500€.

Le SIVOM du Louhannais a décidé de mettre en place une **collecte GRATUITE des DASRI** (déchets médicaux des particuliers en automédication : diabétiques...), tels que **les objets piquants, coupants, tranchants** (aiguilles, seringues...).



Règlement de facture : Le formulaire de prélèvement automatique en 3 fois (15 avril, 15 juillet et 15 septembre) est téléchargeable sur le site internet du SIVOM du Louhannais. Vous pouvez également le demander au 03 85 76 09 44 (service « redevance » du SIVOM).

Tous les documents « pratiques » : guide du tri, calendriers de collecte, règlement de déchèteries... sont disponibles sur le site : www.sivom-louhannais.com

AIDE-MÉMOIRE Point d'Apport Volontaire

POUR RECYCLER, IL FAUT TRIER



Bouteilles et flacons en plastique



Cartonnettes

Briques alimentaires



Emballages métalliques



Journaux, prospectus, magazines et papiers



Verre en mélange (bouteilles et pots)



Tous les autres déchets ménagers sont à déposer dans votre poubelle habituelle



Un doute... une question ?

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

N'hésitez pas !

Contactez-nous au **03 85 76 09 40**

ou sired.communication@wanadoo.fr

d'autres questions ?

- Standard : 03 85 76 09 77
- Redevance : 03 85 76 09 44
- Fax : 03 85 74 96 20
- Adresse : Z.I. des Marosses
35, rue de la Quemine
71500 BRANGES

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h00

site internet : www.sivom-louhannais.com

Pour recycler, il faut trier !

